

Éthiopie

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour une économie verte résistante aux changements climatiques

Activité	Stratégie complète de croissance verte combinant vision pour une économie verte, résilience aux changements climatiques et objectifs de développement dans un des pays les moins avancés
Pays	Éthiopie
Secteur(s) concernés	Énergie, agriculture, foresterie, transports, bâtiment et villes vertes, industrie, santé
Période	2011-2025

Résumé

La stratégie éthiopienne pour une économie verte résistante aux changements climatiques (CRGE) a été publiée en 2011. Elle s'inspire de la vision définie par l'ancien Premier ministre Meles Zenawi, qui consiste à développer une économie verte résistante aux changements climatiques et à faire de l'Éthiopie un pays à revenu intermédiaire d'ici 2025. Le pays projette de suivre la voie d'une économie verte qui favorise le développement durable.

La stratégie CRGE s'appuie sur quatre piliers : l'agriculture, la foresterie, l'énergie ainsi que les transports, l'industrie et les infrastructures. Elle est fondée sur une approche sectorielle dans six ministères composée de plus de soixante initiatives dont l'exécution nécessite, selon les estimations, 150 milliards de dollars US sur une période de vingt ans. La voie de la croissance verte prévoit de limiter le taux national des émissions de gaz à effet de serre (GES) à 150 millions de tonnes d'équivalent CO₂ au lieu de 400 en 2030 dans le cadre d'un scénario de maintien du statu quo.

La stratégie CRGE a facilité la définition des objectifs nationaux, la création d'un mécanisme de financement dédié, d'un registre et d'un système de mesure, de notification et de vérification (MRV), ainsi que l'identification de soixante initiatives sectorielles. Elle montre l'exemple aux nations africaines voisines et aux autres pays du monde en tant que stratégie nationale de croissance verte d'avant-garde.



Montagnes de Balé, Éthiopie

© Eyobel G/Senbet

Éthiopie

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour une économie verte résistante aux changements climatiques

Contexte

En 2011, le gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie a lancé un audacieux processus politique visant à accélérer le développement afin de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici 2025, tout en suivant la voie d'une croissance verte qui encourage le développement et la durabilité. La stratégie CRGE a été initiée dans le but de protéger le pays des effets négatifs des changements climatiques en identifiant les possibilités économiques écologiquement durables qui pourraient accélérer le développement du pays.

Le développement de l'économie verte du pays s'appuie sur quatre piliers : (1) agriculture : accroissement de la productivité des cultures et de l'élevage afin de garantir la sécurité alimentaire et d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs tout en réduisant les émissions ; (2) foresterie : protection et reboisement pour les services économiques et écosystémiques ; (3) énergie : développement de la production d'électricité afin d'intégrer l'énergie renouvelable dans les marchés nationaux et régionaux ; et (4) transports, industrie et infrastructures : passage sans transition à des technologies à rendement énergétique élevé.

Activités

- » **Élaboration de la stratégie** : la stratégie CRGE a identifié plus de soixante initiatives prioritaires à mettre en œuvre dans sept secteurs suite aux réunions et ateliers de consultation des parties prenantes – des ministères fédéraux sectoriels aux États régionaux en passant par les districts.
- » **Mise en place d'une structure institutionnelle** : le Bureau du Premier ministre, le ministère de la Protection de l'Environnement et des Forêts (MEF) ainsi que le ministère des Finances et du Développement économique (MoFED) supervisent les initiatives de CRGE. Des unités CRGE ont été créées dans les ministères clés afin de coordonner les activités sectorielles et les plans d'investissement aux niveaux régional, étatique et communautaire.
- » **Mise au point d'un mécanisme de financement en matière de CRGE** : le mécanisme a été créé afin de financer la mise en œuvre des initiatives de CRGE. Le MoFED est l'organe suprême chargé de l'administration générale et des opérations tandis que le MEF préside le comité technique qui approuve les propositions de projets, la mise en œuvre et les plans d'investissement. Le mécanisme a été créé pour :
 - » mobiliser et combiner les financements provenant de sources internationales, publiques et privées sous forme de subventions, de paiements en fonction des résultats ou autres, qui sont nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie CRGE et y avoir accès ;
 - » aider à améliorer la gestion environnementale en faveur d'un développement vert résistant aux changements climatiques ;
 - » fournir un soutien financier afin de renforcer les capacités des entités chargées de la mise en œuvre et de l'exécution.
- » **Identification des initiatives rapides** : un certain nombre d'initiatives rapides ont été identifiées, qui sont capables de générer une croissance économique immédiate, de réduire considérablement le taux d'émissions de CO₂ et d'attirer les financements pour la lutte contre les émissions de carbone. Ces initiatives consistent, entre autres, à exploiter le vaste potentiel hydroélectrique du pays, à promouvoir à grande échelle les technologies avancées de cuisson dans les zones rurales, à améliorer l'efficacité de la chaîne de valeur dans le secteur de l'élevage et à réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts.
- » **Création d'un registre de CRGE** : le registre a pour objet de compiler les informations pertinentes sur les activités liées aux changements climatiques en cours en Éthiopie et de diffuser les données consolidées sur le climat.
- » **Mise en place d'un système national de MRV** : le registre et le système de MRV seront alignés et élaborés conformément aux normes internationales afin de contrôler les résultats.

Éthiopie

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour une économie verte résistante aux changements climatiques

Institutions impliquées

Bureau du Premier ministre, Ethiopian Development Research Institute, Environmental Protection Authority (à présent, ministère de la Protection de l'Environnement et des Forêts – MEF), ministère de la Protection de l'Environnement et des Forêts (MEF -anciennement, Environmental Protection Authority), ministère des Finances et du Développement économique (MoFED), ministère de l'Agriculture, ministère de l'Eau et de l'Énergie, ministère du Commerce et de l'Industrie, ministère des Transports, ministère des Sciences et des Technologies, ministère du Développement urbain et des Travaux publics, États régionaux.

Partenaires

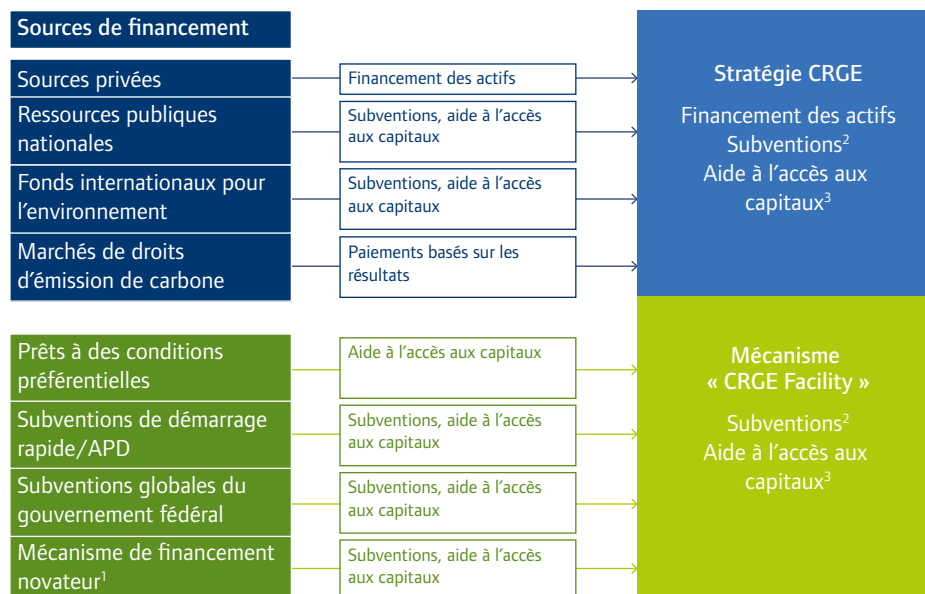
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ministère britannique du Développement international (DFID), gouvernement norvégien, gouvernement autrichien.

Financement

Selon les estimations, 150 milliards de dollars US (80 milliards issus des investissements de capitaux et 70 milliards pour les dépenses liées au fonctionnement et au programme) sont nécessaires au cours des 20 prochaines années, 2010 étant l'année de référence. Le mécanisme « CRGE Facility » a été créé afin de financer la mise en œuvre des activités dans ce domaine en mobilisant les fonds provenant de sources internationales, publiques et privées. Il existe deux comptes désignés pour la mise en commun des ressources :

- » Compte national avec le MoFED : le Parlement a alloué 2 % du budget fédéral avec le soutien, entre autres, du gouvernement autrichien et du DFID. Environ 23 millions de dollars US sont comptabilisés sur ce compte.
- » Compte international avec le Bureau des fonds fiduciaires multipartenaires du PNUD : environ 5 millions de dollars US sont déjà engagés au titre de ce compte. Le PNUD, administrateur provisoire pour le gouvernement éthiopien, passera la main en matière de gestion après une période définie.

Dispositions en matière de financement et de décaissement



¹ Paiements pour services environnementaux (PSE), obligations vertes de la diaspora, prélèvements, taxes sur le carbone

² Subventions : subventions pour les activités à fort dividende social, subventions immédiates pour un environnement favorable, paiements basés sur les résultats

³ Aide à l'accès aux capitaux : prêts, micro-financement, prêts participatifs, instruments d'atténuation des risques

Éthiopie

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour une économie verte résistante aux changements climatiques

Impact des activités

- » **Définition des objectifs de réduction des émissions** : afin de limiter le taux national d'émission de GES à 150 millions de tonnes d'équivalent CO₂ au lieu de 400 en 2030 dans le cadre d'un scénario de maintien du statu quo. Des niveaux de référence plus complets sont actuellement définis pour chaque secteur. Par exemple, le niveau de référence pour le secteur des transports a été estimé à 5 millions de tonnes d'équivalent Co₂ en 2010 et devrait être huit fois plus important d'ici 2030 dans le cadre d'un scénario de maintien du statu quo (Meseret 2013).
- » **Identification de soixante initiatives sectorielles** : ces initiatives sont prévues pour réduire à zéro les émissions de GES nettes d'ici 2025. Les projets rapides sont des activités qui permettent d'atténuer les émissions de GES et de fournir des sources de financement pour la lutte contre les émissions de carbone. Les projets REDD+ sont un ensemble d'initiatives à mettre en œuvre en priorité. Dans ce cadre, le projet REDD+ à Balé est actuellement mené sur plus de 50 000 hectares en tant que projet pilote.
- » **Volonté de servir d'exemple aux autres pays africains** : les gouvernements de trois autres pays africains (Mali, Nigéria et Soudan du Sud) se sont renseignés sur le processus de CRGE et en ont tiré des enseignements.

Bonnes pratiques identifiées

- » Le gouvernement éthiopien a officiellement fusionné ses objectifs de **développement d'une économie verte** et son **programme de résilience au changement climatique** sous un **seul cadre politique** avec ses objectifs nationaux de développement.
- » Le fervent **engagement politique et la forte appropriation** dont fait preuve le gouvernement éthiopien (du Bureau du Premier ministre aux ministères sectoriels et États régionaux en passant par les autorités locales) sont un bon indicateur de la réussite de la mise en œuvre des initiatives de CRGE.
- » La **coordination** et la supervision de la CRGE sont assurées par le **Bureau du Premier ministre**, le **Comité directeur ministériel** (qui se compose de ministres d'État et de hauts responsables des institutions participantes), le **MEF** et le **MofED**. Il existe un bureau permanent au sein de chaque ministère ayant pour mission de coordonner les activités régionales et la mise en œuvre de la stratégie CRGE.
- » L'**identification des projets rapides** permet d'accélérer la mise en œuvre et de s'informer plus rapidement sur les difficultés et les réussites de la stratégie CRGE.

Facteurs de réussite

- » **Engagement politique et soutien continu du gouvernement** : il s'agit de l'élément moteur du développement réussi de la stratégie CRGE et de sa mise en œuvre. Il convient, en particulier, de souligner le fort engagement du Premier ministre et de son Bureau dans la définition de la vision de la CRGE. Le Bureau du Premier ministre supervise le Conseil environnemental, les comités techniques (présidés par le MEF) ainsi que les sous-comités techniques (présidés par des experts provenant de six ministères d'exécution et des États régionaux).
- » **Processus exhaustif de consultation des parties prenantes** : ce processus, qui s'est déroulé lors des premières étapes du processus de planification, a garanti une forte appropriation de la stratégie CRGE par les ministères au niveau fédéral ainsi que les organismes régionaux et les districts.
- » **Mécanismes de financement** (par exemple, le « **CRGE Facility** ») : la mise en place réussie de cet ensemble de mécanismes de financement facilite, pour le gouvernement, la coordination des activités et le versement de fonds dans le respect du programme, conformément aux domaines prioritaires.
- » **Mise en œuvre d'instruments politiques efficaces** : le gouvernement a établi le « **Sector Reduction Mechanism** » (SRM) afin de traduire les objectifs de haut niveau de la stratégie en actions. Le SRM vise à définir les objectifs et les indicateurs d'économie verte et de résilience au changement climatique que les secteurs clés doivent satisfaire.

Éthiopie

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour une économie verte résistante aux changements climatiques

- » **Identification des projets rapides en vue de leur mise en œuvre** : ces projets sont une série d'initiatives qui comprennent l'exploitation du vaste potentiel hydroélectrique du pays, la promotion à grande échelle des technologies avancées de cuisson dans les zones rurales, l'amélioration de l'efficacité de la chaîne de valeur dans le secteur de l'élevage ainsi que la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts. Ces initiatives ont la capacité de générer une croissance économique rapide, de réduire considérablement le taux d'émissions de CO₂ et d'attirer des financements pour lutter contre les émissions de carbone.

Principaux obstacles/difficultés

En matière de capacités

Quels ont été les principaux obstacles/difficultés rencontrés pour obtenir ces résultats ? Comment ont-ils été surmontés ?

Les ministères sectoriels et les États régionaux nécessitent une formation continue en matière de renforcement des capacités dans leurs domaines respectifs. Les agents techniques des ministères ont été initialement submergés par la nécessité de définir des objectifs précis.

Cet aspect est actuellement traité par étapes. Au départ, les consultants externes ont dispensé une formation générale sur les stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Une analyse plus complète des lacunes est en cours dans les ministères sectoriels, du niveau régional au niveau des districts, afin de les identifier et d'y remédier.

En matière de financement

Initialement, le financement ne constituait pas une préoccupation dans la mesure où des partenaires de développement tels que le Royaume-Uni ou la Norvège, entre autres, ont promis de verser des fonds. Cependant, à mesure que la mise en œuvre des projets rapides s'amorce, il est évident que des fonds supplémentaires devront être mobilisés.

La mise en œuvre réussie de ces projets pourrait attirer d'autres sources de financement émanant des partenaires de développement ainsi que des fonds pour la lutte contre les émissions de carbone.

En matière d'informations

De nombreuses lacunes ont été observées en raison de l'insuffisance de données brutes pour définir les niveaux de référence des émissions de GES par secteur. Des hypothèses générales ont dû être émises.

Au départ, les consultants techniques ont apporté une aide dans ce domaine. De plus, des données complètes sont en cours de compilation et d'analyse dans l'ensemble des secteurs.

En matière institutionnelle

Il a été difficile de convaincre toutes les parties de l'importance d'accorder la priorité aux questions liées aux changements climatiques. Certaines parties prenantes avaient préféré poursuivre avec les questions de développement comme à l'accoutumée.

Afin de pallier ces difficultés, l'Environmental Protection Authority (à présent, le MEF) a organisé de nombreuses discussions et présentations sur les changements climatiques et les avantages de la stratégie pour une économie verte (création d'emplois, par exemple) pour les diverses parties prenantes.

Enseignements tirés

- » **Exploitation des structures institutionnelles existantes** : le MoFED est habilité à gérer le mécanisme « CRGE Facility », tandis que l'Environmental Protection Authority (à présent, le MEF) a été identifiée comme l'institution compétente pour superviser les composantes techniques.
- » **Consultation de l'ensemble des parties prenantes** : la consultation des parties prenantes intervient au début du processus de planification afin que les ministères et les organismes régionaux s'assurent de l'appropriation de la stratégie CRGE.
- » **Flux de financement stable et durable** : cet aspect est essentiel pour une mise en œuvre réussie. D'autres sources de financement devront à présent être mobilisées pour éviter tout retard dans la mise en œuvre.
- » **Définition d'objectifs d'atténuation précis dès le départ** : cette composante a fourni un élément clé de la feuille de route en faveur d'une mise en œuvre efficace.

Éthiopie

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour une économie verte résistante aux changements climatiques

Comment reproduire ces pratiques	<ul style="list-style-type: none"> » Établir une structure institutionnelle permanente : afin de coordonner les activités de CRGE. De plus, il est nécessaire d'établir des bureaux de coordination au sein de tous les ministères sectoriels pour coordonner les activités des organismes régionaux respectifs afin de garantir la mise en œuvre, du niveau national au niveau communautaire. » Élaborer un mécanisme financier efficace de mise en œuvre : le « CRGE Facility » géré par le MoFED mobilise des fonds provenant de diverses sources dans un seul mécanisme de financement commun. De cette manière, il est plus facile pour le gouvernement de gérer et de décaisser les fonds destinés aux activités du programme conformément à la stratégie. De plus, il est impératif d'élaborer le manuel d'instructions, un guide détaillé qui s'adresse aux ministères, aux organismes régionaux et au secteur privé et qui porte sur l'évaluation des fonds destinés aux projets conformément à la vision de la stratégie CRGE. » Mettre en œuvre des projets rapides : il s'agit d'activités stratégiquement identifiées pour une mise en œuvre imminente, avec des retombées immédiates sur la croissance économique, la réduction du taux d'émissions de CO₂ et le financement de la lutte contre les émissions de carbone. » Mettre en place un système national de MRV et un registre de CRGE : afin de contrôler les retombées des stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques aux niveaux national et régional.
Contacts/renseignements	» Ministère de la Protection de l'Environnement et des Forêts (MEF), esid@ethionet.et
Autres ressources clés	<ul style="list-style-type: none"> » Ethiopia CRGE Facility – Terms of Reference (en anglais uniquement) » Bureau des fonds fiduciaires multipartenaires du PNUD : http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ET00 (en anglais uniquement)
Site(s) Internet	» Site Internet en cours de construction
Description(s) des images	» Source : République fédérale démocratique d'Éthiopie (2013), informations disponibles à l'adresse : https://www.forestcarbonpartnership.org/sites/fcp/files/2013/june2013/Ethiopia-CRGE%20Facility.pdf
Auteur(s)	<p>Rita Effah (TERI)</p> <p>Édition : Nicholas Harrison (Ecofys)</p> <p>Équipe éditoriale : Manish Kumar Shrivastava (TERI) ; Frauke Röser, Thomas Day, Daniel Lafond, Niklas Höhne et Katja Eisbrenner (Ecofys)</p> <p>Coordination : Ecofys (www.ecofys.com) et The Energy and Resources Institute (TERI)</p>
Contributeur(s)	<ul style="list-style-type: none"> » Selam Kidane, Directrice par intérim, Département du droit et des politiques de l'environnement, MEF, Éthiopie » Ghrmawit Haile, Directrice, Direction de la planification stratégique et de la mobilisation des ressources, MEF, Éthiopie

Éthiopie

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour une économie verte résistante aux changements climatiques

Références

- » République fédérale démocratique d'Éthiopie, 2011, Ethiopia's Climate Resilient Green Economy Strategy, disponible (en anglais uniquement) sur : www.undp-aap.org/sites/undp-aap.org/files/Ethiopia%20CRGE%20Strategy%20Final.pdf CRGE Strategy Final.pdf [consulté le 3 mars 2014].
- » Meseret, R., 2013, Experience in Measuring Transport Emissions, Ministry of Transport, The Federal Democratic Republic of Ethiopia, disponible (en anglais uniquement) sur <http://www.uncece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/themes/ForFITS/ETHIOPIA%20-%20Transport%20presentation.pdf> [consulté le 26 avril 2014].
- » UNDP Ethiopia Climate Resilient Green Economy, 2012, disponible (en anglais uniquement) sur : www.et.undp.org/content/ethiopia/en/home/operations/projects/environment_and_energy/project_ClimateResilientGreenEconomy/ [consulté le 27 février 2014].
- » The Ethiopian Climate Resilient Economy Facility, 2013, disponible (en anglais uniquement) sur : <https://www.forestcarbonpartnership.org/sites/fcp/files/2013/june2013/Ethiopia-CRGE%20Facility.pdf> [consulté le 7 mars 2014].
- » Mme S. Kidane, 2014, communication personnelle, 1^{er} mars.
- » Mme G. Haile, 2014, communication personnelle, 6 mars.



Empowered lives.
Resilient nations.



Australian Government

giz

On behalf of:



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation,
Building and Nuclear Safety

of the Federal Republic of Germany